

# CONDITIONS D'ADMISSION | LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

## FLSH ULaval

DIPLOMES FRANÇAIS	DIPLOMES QUÉBÉCOIS OFFERTS PAR FLSH ULAVAL			
	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle		3 <sup>e</sup> cycle
	Certificats et baccalauréats <sup>1,2,3</sup>	Maîtrises professionnelles et DESS	Maîtrises recherche (avec mémoire) <sup>3,4</sup>	Doctorats <sup>5</sup>
Bac (S, ES, L et Technologique) ou leurs équivalents	12/20 <sup>1</sup>	✗	✗	✗
Bac+1 Formation universitaire ou classes préparatoires	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	✗	✗	✗
Bac+2 Classes préparatoires, Licence L2, DEUG	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	✗	✗	✗
Bac+3 Licence (LMD)	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	Admissible sur dossier	Admissible sur dossier	✗
Bac+3 Licence professionnelle (LMD)	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	Admissible sur dossier	Admissible sur dossier	✗
Bac+4 Master 1 (LMD)	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	✗
Bac+5 Master 2 (LMD)	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	Admissible sur dossier, avec possibilité d'équivalence	Admissible sur dossier

### ✗ Non admissible

1. Le candidat en voie d'obtenir son baccalauréat peut soumettre sa candidature pour une admission conditionnelle. Le dossier inclut les relevés de notes de première et du premier trimestre de terminale. Le baccalauréat doit être obtenu directement, sans rattrapage. La demande d'admission d'un candidat ayant obtenu entre 10/20 et 12/20 sera examinée. L'admission n'est pas automatique.
2. À l'exclusion des programmes contingentés et à capacité d'accueil limitée (baccalauréats en communication publique, en enseignement du français langue seconde, en enseignement de l'anglais langue seconde, dont la sélection se fait sur la base de critères d'excellence. L'étudiant doit satisfaire les préalables exigés avant l'entrée dans le programme.
3. D'autres critères de sélection varient en fonction des études antérieures et du programme concerné, notamment, pour les programmes de langues, des tests peuvent être exigés. Pour plus de détails, consultez [ulaval.ca/etudes](http://ulaval.ca/etudes), sélectionnez le programme désiré, puis Description officielle.
4. L'étudiant dont la formation ne satisfait que partiellement aux exigences d'admission se verra imposer une scolarité préparatoire.
5. Dans tous les cas, la direction de programme se réserve le droit d'admettre le candidat en scolarité préparatoire. De plus, le candidat doit avoir fait la preuve suffisante de son aptitude à la recherche et à la rédaction de rapports de recherche et avoir obtenu de très bonnes notes pour l'ensemble de ses études.